



DELIBÉRATIONS N°107
CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2022

DEL 2022.07.06/107

Thème :
URBANISME

Le **mercredi 06 juillet 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :
Dénomination de la place du Prorel

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Convocation :

Date : 29/06/2022

Affichage : 29/06/2022

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSEZ donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 29

Nombre de suffrages

exprimés : 33

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSEZ, Christian JULLIEN, Renaud PONS, Francine DAERDEN

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_06_107-DE
Reçu le **Rapporteur:** André MARTIN
Publié le 12/07/2022

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
- CONSIDERANT** la compétence du Conseil Municipal en matière de dénomination des lieux publics ;
- CONSIDERANT** l'absence de dénomination de la place située au pied de la télécabine du Prorel, longée par la Via Guisane et l'avenue René Froger ;
- CONSIDERANT** la nécessité d'attribuer des dénominations aux voies et lieux publics qui en sont dénués afin de faciliter le repérage au sein de la commune ;
- CONSIDERANT** les effets considérables de la construction de la télécabine en 1990 à l'initiative de Robert de Caumont, Maire de Briançon, faisant de la Ville une des quatre entrées du domaine skiable de Serre Chevalier ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Urbanisme, Développement économique et numérique » réunie le 04 juillet 2022.

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_06_107-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

Ceci expose,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- De dénommer cette esplanade « Place du Prorel » et de mentionner Robert de Caumont sur les plaques de rues ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou la directrice générale des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

URBANISME DEL 2022.07.06/107

PUBLIÉE LE : **12 JUL. 2022**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

